Province du Luxembourg **Arrondissement de Virton** **Ville de Florenville**	**Administration communale** **Rue du Château 5, 6820 Florenville** **Tél . (061) 32.51.50**

Demande d'autorisation - Curage et inspection télévisée FLORENVILLE du 18 septembre au 29 septembre 2023

La Bourgmestre,

Vu la requête de l'entreprise RENOTEC, représentée par Monsieur Annelies DIJCKMANS, sollicitant l'autorisation de placer la signalisation routière pour effectuer des travaux de curage et ITV à Lacuisine, ville de Florenville entre le 18 septembre et le 29 septembre 2023 ;

Vu le règlement général sur la Police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;

Vu la circulation ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu la Loi Communale ;

ARRETE :

Article 1 :

AUTORISE la firme RENOTEC à placer la signalisation en vue de réaliser les travaux ci-dessus

Des panneaux :

- A31 – F47 (début et fin des travaux)
- D1 (obligation de suivre la flèche)
-

Durant le temps des travaux, le stationnement et l'arrêt de tous véhicules seront interdits :

- Rue du Routy
- Rue de la Forêt

Article 2 :

La société veillera au placement de la signalisation prévue par l'A.M. du 07 mai 1999 pour les chantiers réputés de 3ème catégorie gênant fortement la circulation ;

Les signaux seront placés dans les conditions définies par la circulation générale sur la signalisation routière du Ministère des Travaux Publics – Administration des Routes Les signaux seront placés conformément aux prescriptions des A.M. du 07 mai 1999

La signalisation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée – N.B. : Après chaque carrefour, ne pas oublier la répétition des panneaux qui doivent l'être.

Fait à Florenville, le 7 septembre 2023.

La Bourgmestre,

Caroline GODFRIN

Administration Communale de FLORENVILLE - Lux. -